

La citoyenneté financière

La citoyenneté, qui fonde le lien social dans la société démocratique moderne, c'est, traditionnellement, la jouissance des droits civils et politiques. Mais, aujourd'hui, notre société s'organise de plus en plus autour d'un projet essentiellement économique et social, de moins en moins politique. Pour organiser effectivement les comportements collectifs, la citoyenneté doit s'ingérer sans vergogne dans cette économie omniprésente.

A vrai dire, la citoyenneté dans l'économie, en particulier dans son moteur qu'est la finance, n'est pas un sujet nouveau. En témoignent notamment ces expériences couronnées de succès que sont les caisses de crédit mutuel créées au milieu du XIXème siècle ou encore la Caja Laboral Popular qui a permis, au milieu du XXème, l'impressionnant développement d'une activité économique autogestionnaire au cœur du Pays basque. Mais elle est aussi un sujet d'une brûlante actualité, à l'heure où le consommateur découvre qu'il est un acteur important, indispensable et fondamental des circuits économiques.

La dernière étude du Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs sur le comportement des consommateurs¹ confirme cette tendance : les critères éthiques ont présenté un intérêt croissant pour les consommateurs en 2005, après avoir connu, en 2004, une avancée importante. Ainsi, par exemple, pour l'acquisition d'un produit alimentaire, constituent des critères de choix le respect du bien-être des animaux (69%), de l'environnement (64 %), du commerce équitable (59 %) et des conditions de travail (58 %).

Sur le plan financier, il n'en va pas autrement. Selon le Baromètre des finances solidaires publié par Finansol - la Croix - Ipsos², 30% des Français ont déjà entendu parler de l'épargne solidaire. Une notoriété qui a plus que doublé en quatre ans (13% en 2001). Plus intéressant encore, après avoir précisé en quoi consiste l'épargne solidaire, 42% des Français annoncent être prêts à souscrire solidairement, même si l'attrait financier est moindre, du moment que l'épargne est utile. Enfin, l'épargne solidaire n'est pas considérée comme une épargne marginale par les Français et pourrait devenir un mode d'épargne courant : en moyenne, sur 100 euros, les personnes interrogées placeraient 53,2 euros dans des produits solidaires.

1. La citoyenneté financière

¹ CRIOC, Consumer Behavior Monitor, 2005.

² 3ème édition, 2005.

C'est l'égalité de droit fondée sur la citoyenneté qui fonde le lien social dans la société démocratique moderne, c'est à dire l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent les individus ou les groupes sociaux entre eux et qui les amènent à se sentir membres d'un même groupe.

En particulier, la citoyenneté économique et la citoyenneté sociale concernent la participation directe et personnelle de l'individu au fonctionnement de son propre espace social (travail, habitat, quartier, loisirs, etc.).

Cette citoyenneté économique comprend la citoyenneté financière : la participation, directe et personnelle, de chacun, en qualité de citoyen, au système financier participe également du lien social. Elle se caractérise par un aspect éthique et un aspect solidaire.

1.1. L'éthique

L'éthique est la science dont l'objet est l'élaboration d'un système de référence permettant de définir un code moral. Hegel distingue l'éthique, qui concerne les relations de groupe, et la morale, qui concerne les relations individuelles. Au niveau de la moralité, le bon et le mauvais relèvent de la conscience individuelle. Mais de là, il faut, selon Hegel, passer au niveau de l'ordre éthique, car le devoir ne ressortit pas avant tout du jugement individuel. Les individus n'atteignent la plénitude qu'au cœur des relations sociales. Aussi, le seul contexte dans lequel le devoir puisse réellement exister est-il un contexte social³.

L'éthique des uns n'intéressant les autres que du point de vue de l'interaction sociale entre les hommes, on discute et analyse souvent l'éthique comme un ensemble de règles (par exemple le code éthique d'une profession) et de schémas de coopération.

La finance est un lieu où, plus souvent qu'à son tour, est exacerbé une forme d'individualisme. Il n'empêche, le citoyen peut y porter une revendication éthique, en tant qu'expression sociale et collective.

³ « Dans cette identité de la volonté universelle et de la volonté particulière, devoir et droit ne font qu'un : dans l'ordre éthique le sujet a des droits dans la mesure où il a des devoirs, et il a des devoirs dans la mesure où il a des droits. Dans le droit abstrait, j'ai moi-même un droit et c'est un autre qui a le devoir correspondant à ce droit. Dans la moralité, le droit de mon propre savoir et de mon vouloir, de mon bien subjectif aussi ne fait qu'un avec mes devoirs et n'est objectif que sous la forme d'un devoir-être ».

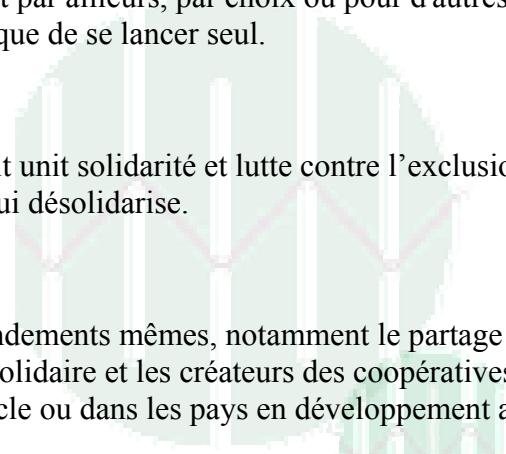
HEGEL, Principes de la philosophie du droit, 155, trad. R. Dérathé, Paris, Vrin, 1975, p. 197.

Les entreprises ont aujourd'hui compris l'intérêt de concilier l'efficacité économique et le respect de certaines règles liées à une éthique. L'apparition sur les marchés financiers de fonds éthiques en est une manifestation et une preuve irréfutable.

1.2. La solidarité

La solidarité est un principe qui se caractérise par le fait d'avoir conscience d'une responsabilité et d'intérêts communs qui entraîne pour les uns l'obligation morale de porter assistance aux autres.

La solidarité peut se pratiquer au niveau individuel, mais elle s'exprime souvent sous une forme collective (le sociologue français Emile Durkheim a d'ailleurs montré qu'elle revêt des formes différentes : fondée sur la similarité des individus dans les sociétés traditionnelles à forte conscience collective, sur les interdépendances dans les sociétés modernes dans lesquelles règnent la division du travail et l'individualisme). En effet, il est souvent plus facile ou plus efficace d'adhérer à un groupe, voire de le constituer, que d'agir seul. Il est aussi plus facile d'approuver une action de solidarité d'un groupe auquel on appartient par ailleurs, par choix ou pour d'autres raisons (notamment les structures politiques), que de se lancer seul.



Un lien étroit unit solidarité et lutte contre l'exclusion, cette dernière pouvant se définir comme ce qui désolidarise.

Dans ses fondements mêmes, notamment le partage du risque dans l'octroi du crédit, la finance est solidaire et les créateurs des coopératives de crédits, que ce soit en Europe aux XIXème siècle ou dans les pays en développement au XXème, en sont l'exemple.



Un outil d'expression de cette citoyenneté financière est le consumérisme politique.

2. Le consumérisme politique

Selon Michele Micheletti, le consumérisme politique désigne une action menée par des personnes qui effectuent un choix parmi différents produits ou producteurs avec l'objectif de modifier des pratiques de marché ou des pratiques institutionnelles auxquelles ils s'objectent. Ces choix reposent sur des attitudes et des valeurs reliées à des enjeux de justice, d'équité ou des enjeux non-économiques qui concernent le bien-être personnel et familial et sur une évaluation éthique et politique des pratiques des entreprises et des

gouvernements. Micheletti considère l'investissement socialement responsable comme une forme de consumérisme politique.

Il avance que l'on doit questionner l'image traditionnelle du consommateur passif, manipulé et suggère que le consommateur peut être un agent potentiellement important de changement politique. En combinant son rôle public de citoyen et son rôle privé de consommateur, le citoyen-consommateur aurait la capacité de déployer de nouvelles structures d'opération et de nouvelles institutions pour s'attaquer aux problèmes globaux. L'activisme des consommateurs aurait donc le potentiel de transformer la société, l'économie et la politique, ceci au fur et à mesure que la consommation prend une place grandissante dans les sociétés occidentales. Le citoyen-consommateur ne s'adresse plus directement à la sphère politique, mais plutôt au marché. Le consumérisme politique est une activité plurielle, ce qui est invitant pour les citoyens qui auraient été marginalisés ou aliénés par les paramètres formels de la politique.

Ce concept de consumérisme politique repose sur celui d'action collective individualisée. Le citoyen-consommateur devient ainsi un acteur central du consumérisme politique et il peut être un agent important de changement politique.

Ceci est un point intéressant à propos du consumérisme politique puisqu'il crée du capital social. En établissant des liens entre les citoyens individuels et les acteurs, le consumérisme politique crée un réseau et rassemble les gens dans les nouvelles institutions ainsi conçues et permet aux citoyens de poursuivre leurs propres intérêts ou les intérêts publics. Les inquiétudes concernant les biens de consommation amènent les gens ensemble à leur supermarché, dans les lieux de rencontre de la société civile et aussi en ligne. Ceci permet d'unir entre eux des gens qui partagent les mêmes inquiétudes. Ceci élabore donc une identité nouvelle, telle celle façonnée par les gens qui s'inquiètent au sujet des OGM et des pesticides. Le consumérisme politique fournit donc un espace public où les gens peuvent baser leurs efforts de coopération. Il permet aussi aux consommateurs de discuter de leurs inquiétudes et ainsi faire les choix concernant les boycotts (où magasiner) et les buycotts (quoi acheter). C'est ainsi que le consumérisme politique aide à forger des liens entre des groupes qui sont généralement en relation de conflit.

Le consumérisme politique réunit à la fois des intérêts privés (ou individuels) et publics (ou collectifs) dans le geste que constitue l'achat (ou l'affectation de l'épargne).⁴

⁴ Michele Micheletti, *Political Virtue and Shopping: Individuals, Consumerism, and Collective Action*; Véronique Bisaillon, Marina Atsé, Chantal Hervieux,

3. Citoyenneté, consumérisme et action collective

Beck fait référence à la société civile en tant que contre-pouvoir au capital transnational, qui se réaffirme de plus en plus face à la crise de légitimité de l'État-nation. Concernant notre sujet directement, Beck affirme que ce contre-pouvoir vise à mobiliser la société par le biais de l'opinion publique afin d'atteindre le consommateur final. En ce sens, le citoyen peut exercer son pouvoir d'achat pour modifier la structure économique.⁵

Le consommateur politique venge l'État : de même que le capital transnational sape le pouvoir des États déterritorialisés grâce à une politique du non, le consommateur politique sape le pouvoir du capital transnational en décidant de ne pas acheter tel produit, mais plutôt tel autre. Ces contre-pouvoirs s'expriment à travers les organisations non gouvernementales, les mouvements de défense de la société civile globale et l'opinion publique mondiale, qui forment des réseaux transnationaux d'acteurs. Ceux-ci s'adressent aux États et de la sorte suscitent des coalitions d'États pour des objectifs tels que le respect des droits de l'homme.

Le principal obstacle à ce contre-pouvoir est l'organisation et la coordination des actions des consommateurs politiques, car ce dernier ne fait généralement pas partie d'une organisation. Ce contre-pouvoir ne peut donc s'exercer qu'à l'aide de systèmes d'information, d'un travail sur l'opinion publique, d'une dramaturgie médiatique, etc. Ainsi, nous nous retrouvons face à une situation où l'existence et la croissance du

Ana Isabel Otero et Khalil Roukoz, sous la direction de Corinne Gendron, *Consumérisme politique I : du boycott au buycott*, huitième séminaire de la série annuelle 2004-2005 sur les nouveaux mouvements sociaux économiques, 15 avril 2005, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable ESG-UQÀM.

⁴ Beck, Ulrich, « Stratégies des mouvements de la société civile » dans *Pouvoir et contrepouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Alto Aubier, 2003. Hugues Rabault, État et globalisation : vers une nouvelle cosmopolitique ?, Droit & Société N° 59/2005.

⁵ Beck, Ulrich, « Stratégies des mouvements de la société civile » dans *Pouvoir et contrepouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Alto Aubier, 2003. Hugues Rabault, État et globalisation : vers une nouvelle cosmopolitique ?, Droit & Société N° 59/2005.

consumérisme politique reposent fortement sur la capacité des mouvements sociaux à instrumentaliser l'économie.⁶

Bernard Bayot

Le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale.

Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

A cet effet, les axes de travail du Réseau Financement Alternatif sont :

Informier et sensibiliser le public afin de favoriser l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent et être instigateur de débats, initiateur de réflexions et développeur de pistes novatrices en matière de finance éthique et solidaire ;

Promouvoir le développement de nouveaux outils et mécanismes financiers à caractère éthique et solidaire, inciter les différents acteurs économiques à investir de manière responsable et financer, grâce aux produits solidaires sur lesquels le Réseau Financement Alternatif est partenaire, des projets développés par des organisations poursuivant le même objet.

Depuis 1987, plus de 70 associations se sont rassemblées au sein du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF :

L'Aube, La Bouée, le Centre de Développement Rural, Credal, De Bouche à Oreille, Les Ecus Baladeurs, La Fourmi Solidaire, Le Pivot, SAWB – Solidarités des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, Les Ateliers de l'Insu, C-Paje, CGé – ChanGement pour l'Egalité, Ecole des Parens de Liège, la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, la Fondation pour les Générations Futures, la Fondation Saint Paul, Imagine, Infor-Homes Bruxelles, la Ligue des Familles, l'Université de la Paix, Les Amis de la Terre, l'Association pour la Promotion des Energies renouvelables – APERe, Die Raupe, Inter-Environnement Bruxelles, Nature & Progrès, RESSources, ADEPPI – Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées, L'Arche d'Alliance Namur, L'Arche en Belgique, L'Association des Ecoles de Devoirs en Province de Liège, ATD - Quart-Monde, La Bastide, La Bobine, Caritas, Centre de Prévention des Violences Familiales & Conjugaless, CIAJ -Centre d'information et d'aide aux jeunes, Equipes d'Entraide, Espace Social Télé-Service, Foyer de Burnot, GABS -Groupe d'animation de la Basse-Sambre, Habitat-Service,

⁶ Gisèle Belem et rené Audet, « Du consumérisme politique à la finance responsable : mouvements sociaux économiques et autres acteurs » dans *Pour une « autre » consommation, sens et émergence d'une consommation politique*, sous la direction de Judith Ferrando Y Puig et Stéphanie Giamporcaro-Sauniere, L'Harmattan, coll. "Dossier Sciences Humaines et Sociales", décembre 2005, 248 p.

Hydrojeunes, Infor-Veuvage, Mains tendues de Michel Corin, La Marguerite, Le Mouvement du Nid, Point d'Appui, Sainte Walburge, Solidarités Nouvelles, Surdimobil, AMPGN -Association Médicale pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, GRIP -Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix, La Ligue des droits de l'Homme, MIR - Mouvement International de Réconciliation, MRAX -Mouvement contre le Racisme et la Xénophobie, SCI -Service Civil International, AFOCO - Apiculture, Formation, Coopération, Autre Terre, Echos Communication, Entraide et Fraternité, FIAN -Foodfirst Information & Action Network, Fondation André Ryckmans, Frères des Hommes, les Magasins du monde-Oxfam, Max Havelaar, Médecins du Monde, Peuples Solidaires, SLCD -Service Laïque de Coopération au Développement.

Visitez www.rfa.be

